

Privatisation de la publication scientifique

La science est un bien public,
prenons garde à ce que, marchandisée,
elle ne soit détruite par une bulle spéculative !
Après la Grèce et l'Espagne,... la Science ?

28 novembre 2013.

Le monde de la science est un monde un peu à part. Tout le monde comprend l'enjeu de la recherche, mais peu de monde réalise encore la portée du changement qui s'est effectué au cours de ces dernières années dans l'édition scientifique, et l'enjeu scientifique et politique des débats qui s'ouvrent autour de ces questions.

.....

De plus en plus de chercheurs s'inquiètent des dérives du système de publication et d'évaluation de la science (et de ceux qui la font !) et de leurs conséquences sur le travail de TOUS les agents :

- Voir l'article du Monde du 11/11/13 : "[La science menacée par une bulle spéculative de l'édition ?](#)"
- Voir le texte de chercheurs qui s'insurgent contre le système actuel de publication : "[Main basse sur la science publique : le «coût» de génie de l'édition scientifique privée](#)".
- Voir aussi l'analyse de la CGT-INRA : "[Privatisation de la publication scientifique : la CGT-INRA s'engage dans le combat](#)"

.....

Nous sommes TOUS concernés. La science est un bien public. Pour notre bien à tous, il faut qu'elle le reste ! Ne laissons pas la folle incohérence des marchés se substituer à la sagesse des disciplines scientifiques, et des intérêts privés manipuler les orientations de la recherche à leur seul profit.

Après avoir publié son analyse, la CGT-INRA adresse 6 revendications à la direction de l'INRA et à ses ministères de tutelles.

Pour une politique publique de publication en libre accès, Nous demandons :

- 1) que l'INRA renonce à son management par le chiffre poussant à toujours plus de publications dans des journaux scientifiques, ce qui dilue le savoir pertinent, favorise les erreurs et les fraudes, et sert d'abord à augmenter les bénéfices des Majors de l'édition privée qui se sont accaparées les publications produites par la recherche publique. Et qu'il ouvre le dialogue avec les agents de la recherche pour définir des objectifs et des moyens de publications raisonnables, durables et partagés (« publier moins pour publier mieux », redonner du temps et des moyens pour une recherche de qualité).
- 2) Que l'INRA participe à la mise en place d'un service public d'édition scientifique en accès libre. L'objectif de ce pôle sera la qualité scientifique de la publication, l'indépendance et l'éthique scientifique, mais aussi la vérité des prix, afin de peser sur l'ensemble du domaine (il ne faut pas que ce pôle serve à financer d'autres activités à l'instar de ce qui se passe dans les sociétés savantes). Ce pôle devra avoir un conseil scientifique issu des conseils représentatifs des différents instituts de recherche et des universités.

- 3) Que l'INRA aille jusqu'au bout de sa promotion de l'accès libre**, en cohérence avec sa signature de la convention internationale de Berlin en 2005, en
- participant activement au mouvement visant à inscrire dans la Loi française le fait que les publications financées par les fonds publics doivent être en libre accès et que **les droits d'auteurs associés à de telles publications soient inaccessibles aux éditeurs.**
 - en transformant son système d'archivage de publication Prodinra en une archive ouverte, sans autre visée managériale**, et en s'inscrivant dans le développement d'un pôle public d'archives scientifiques ouvertes performant et visible (par exemple autour de l'archive ouverte HAL).
 - en refusant les dérives actuelles de l'accès libre** (où les laboratoires payent avant de publier) qui vise ni plus ni moins à sécuriser les profits indus des éditeurs dans cette période de crise tout en permettant aux utilisateurs privés d'avoir accès gratuitement à la mine d'innovations potentielles qu'ils voient dans les publications scientifiques, favorisant des deux côtés une attitude prédatrice de ces acteurs vis-à-vis de la science aux seuls frais du contribuable.
- 4) Que l'INRA s'associe immédiatement au mouvement des différentes institutions de recherches en France et à l'étranger afin de faire pression sur les éditeurs privés** pour réduire les coûts injustifiés des abonnements dès la prochaine session de négociation, en usant de la menace du boycott et de la facturation des temps de chercheurs impliqués dans les différentes tâches éditoriales des journaux. Puis, **dès que ce sera possible, que l'INRA dénonce les accords qui le lient avec la Major de l'édition privée Springer pour l'édition des journaux scientifiques qui relèvent de sa compétence⁽¹⁾** au profit du pôle public d'édition évoqué plus haut.
- 5) Que l'INRA participe activement à la dénonciation, désormais structurée internationalement, de l'utilisation du facteur d'impact des journaux pour l'évaluation de la recherche.** Et qu'il fasse pression pour casser la compétition sur les positions dans les listes d'auteurs des publications scientifiques, en faisant reconnaître et implémenter effectivement la possibilité d'avoir, dans la listes des auteurs, plusieurs « *premiers auteurs* » et plusieurs « *derniers auteurs* », levant ainsi ce frein stupide aux collaborations équilibrées entre laboratoires.
- 6) Que l'INRA redonne à son service d'Information Scientifique et Technique (IST) sa mission prioritaire au service de la recherche, des personnels de l'INRA et du grand public.** Cela passe par des moyens humains, organisationnels et matériels à la hauteur de sa mission.

(1) Agronomy for Sustainable Development, (anciennement Agronomie), Annals of Forest Science (anciennement Annales des Sciences Forestières), Apidologie, et Dairy Science and Technology (anciennement Le Lait)

Nous vous invitons à soutenir ces revendications, en les relayant dans vos services et à tous vos contacts, en saisissant vos conseils de service et conseils scientifiques (de centre et de département) pour que ces conseils, collectivement, prennent position sur ces revendications.

Afin que tout le monde ait les informations et qu'un vrai débat collectif puisse avoir lieu, nous vous invitons également à participer nombreux aux **présentations-débats** qui seront bientôt organisées sur ce sujet (**1^{er} rendez-vous : à Theix, le 18 décembre**).

Vous pouvez aussi signifier votre soutien, individuellement, en signant la [pétition](#).

Notre page internet sur ce sujet : [cliquer ici](#) et ici pour [la version imprimable de nos 6 revendications](#).

**Venez renforcer un syndicat de luttes :
Adhérez à la Cgt-Inra !**

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr
78210 Saint Cyr l'Ecole
Tél : 01.39.53.56.56
Fax : 01.39.02.14.50
Mail : cgt@inra.fr
Sites internet :
<https://intranet.inra.fr/cgt/> et
<http://www.inra.cgt.fr/>

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Corps, grade, échelon :

Centre de Recherche :

Unité :

Département de Recherche :

Téléphone :

E-mail :